



# P rojet de territoire

2020 - 2026

Athée-sur-Cher • Bléré • Céré-La-Ronde • Chenonceaux • Chisseaux  
Cigogné • Civray-de-Touraine • Courcay • Dierre • Epeigné-les-Bois  
Francueil • La Croix-en-Touraine • Luzillé • Saint-Martin-le-Beau • Sublaines

**AUTOUR DE  
CHENONCEAUX**  
  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
BLÉRE-VAL DE CHER

# P rojet de territoire

2020 - 2026



Ce projet de territoire s'inscrit dans une période de bouleversements. Bouleversements économiques, sociaux ou encore environnementaux et sanitaires, cette nouvelle mandature aura débuté avec de grands défis à relever. La crise sanitaire a soulevé des enjeux cruciaux pour les années à venir, et il est désormais temps d'anticiper et de regarder vers l'avenir pour trouver les solutions de demain.

Notre collectivité doit plus que jamais se réinventer, c'est pourquoi dès le début de ce mandat nous avons engagé une démarche de création d'un véritable projet de territoire à l'horizon 2026 basée sur l'échange. En septembre dernier, nous avons organisé un séminaire sur trois jours regroupant à la fois les élus communautaires et le personnel de la Communauté de Communes Bléré-Val-de-Cher afin d'insuffler une nouvelle dynamique et discuter des sujets stratégiques pour établir les bases de ce projet de territoire. Des pistes d'action sont exposées à travers quatre axes, et traduisent de façon concrète les ambitions et les objectifs de la mandature 2020-2026.

Le développement économique est la priorité de cette nouvelle mandature. Soutenir nos entreprises impactées par la crise sanitaire, améliorer l'attractivité, développer une réelle stratégie en matière de tourisme, mais aussi repenser nos échanges en favorisant les circuits-courts sont au cœur de ce projet.



Porter une réelle amélioration dans le cadre de vie de notre population et la protection de l'environnement est également au centre de nos ambitions, en revalorisant le bâti ancien et diversifiant l'offre de logements, en protégeant et valorisant nos espaces naturels tout en incitant les projets culturels et sportifs.

Nous sommes particulièrement attachés à créer une réelle cohérence territoriale en créant un réel dialogue, un réel lien entre les maires et la Communauté de Communes. Grâce à cette coopération, nous allons travailler à améliorer l'accès aux services pour notre population avec un souci particulier porté sur l'accès aux services de santé. Enfin, une attention particulière va être portée sur la mobilité afin de connecter les modes de déplacements et d'innover dans l'offre.

Le territoire couvert par notre communauté de communes est plein de potentiel, et c'est justement ce potentiel que nous comptons exploiter à travers ces perspectives 2020-2026 afin d'élever et de dynamiser notre territoire. A la suite de cette publication, nous travaillerons ensemble, pour établir des plans d'actions s'appuyant sur ces perspectives.

Vincent Louault  
*Président de la Communauté de communes*



# LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

## POPULATION

**15**  
communes

**21 861**  
habitants



## ÉCONOMIE

**+ de 4 500**  
Emplois

**2 839**  
Etablissements

**520**  
Etablissements  
employeurs

**7**  
Zones d'Activités

**1**  
Centre d'affaires



## SERVICES

**3**  
Accueils de loisirs  
avec + de 300  
enfants inscrits  
chaque mercredi

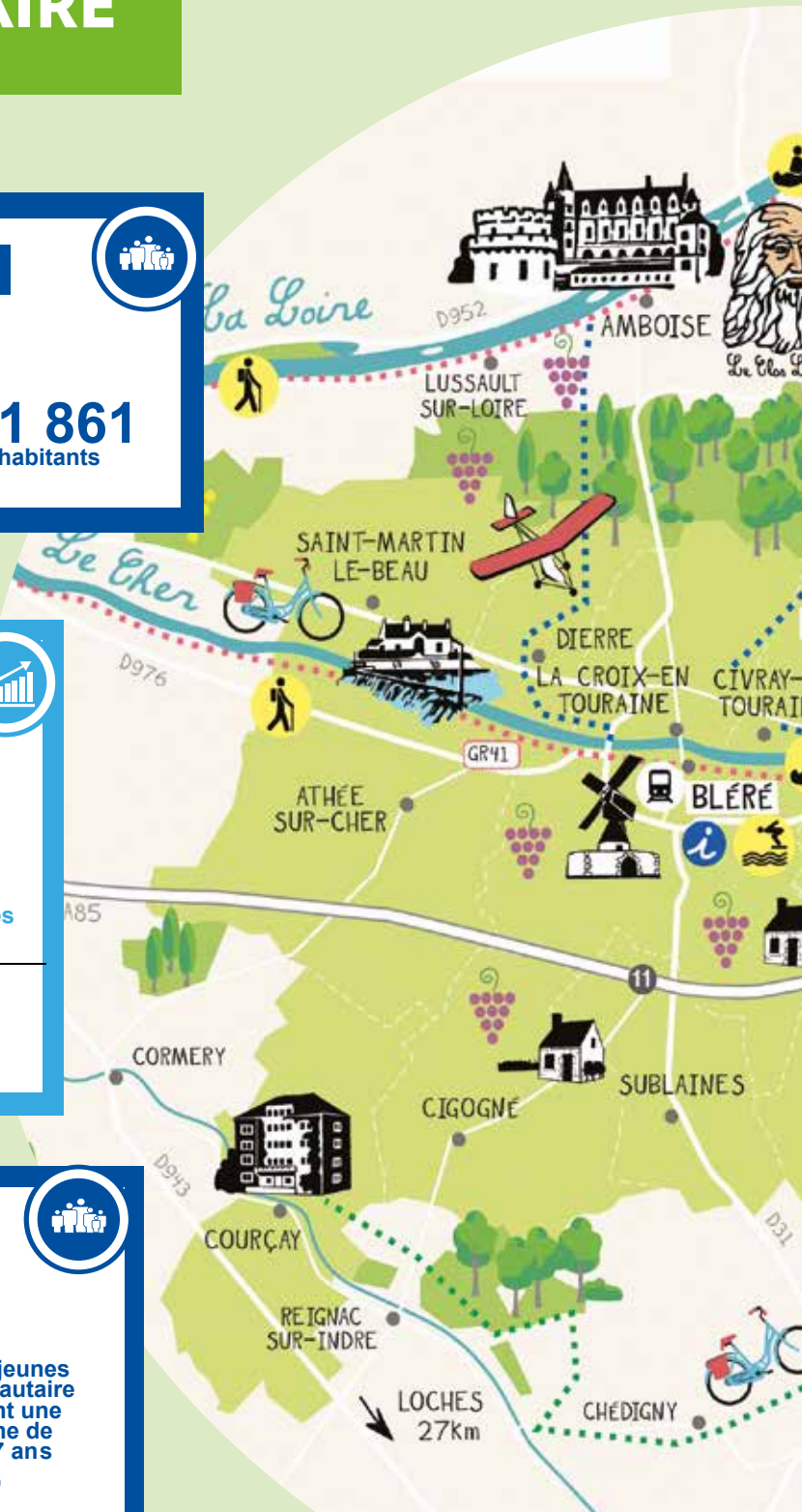
**3**  
Crèches  
avec + de 55 jeunes  
enfants accueillis  
chaque jour

**+de 1 500**  
élèves inscrits aux  
transports scolaires

**1**  
Accueil jeunes  
communautaire  
touchant une  
centaine de  
14 / 17 ans

**7**  
Equipements  
sportifs

**1**  
Espace France  
Services





## ENVIRONNEMENT



Paysage

**1**

Plan Climat Air  
Énergie Territorial  
(PCAET)

**1**

Système de redevance  
incitative pour les ordures  
ménagères

**2**

Rivières :  
le Cher et l'Indre

**1**

Plateau agricole  
et forestier

**1**

Bassin viticole avec des AOC

## TOURISME



**3**

Vélos route :  
Loire à Vélo,  
Indre à vélo,  
Coeur de France  
à vélo

**3**

Sites touristiques  
accueillant  
+ de 5 000  
visiteurs

**8**

Boucles cyclables  
intercommunales

**1**

Festival  
«Jour de Cher»  
avec + de  
10 000 spectateurs

**250** km  
de chemins de  
randonnée  
pédestre

**3 401**  
lits touristiques

## HABITAT URBANISME



**10 480**  
logements dont

8 935 résidences principales

**1**

Opération Programmée  
de l'Amélioration  
de l'Habitat (OPAH)

**1**

Plan Local d'Urbanisme  
Intercommunal (PLUi)  
en cours d'élaboration



# P rojet de T erritoire

2020 - 2026

Économie • Tourisme • Cadre De Vie • Habitat • Environnement •  
Cohérence Territoriale • Mobilités • Déplacements • Connexions

# Sommaire

<b>MÉTHODOLOGIE</b>	<b>8</b>
<b>NOS AMBITIONS POUR LE TERRITOIRE</b>	<b>10</b>
<b>Axe 1 : ÉCONOMIE-TOURISME</b>	<b>12</b>
Objectif - Accompagner nos entreprises	15
Objectif - Accueillir de nouvelles entreprises	19
Objectif - Développer les longs séjours touristiques	22
Objectif - Soutenir les circuits courts	27
<b>Axe 2 : CADRE DE VIE-HABITAT- ENVIRONNEMENT</b>	<b>30</b>
Objectif - Améliorer et diversifier les logements existants et à venir	33
Objectif - Accompagner la transition énergétique et environnementale	36
Objectif - Déployer des actions culturelles et sportives pour tous	39
<b>Axe 3 : COHÉRENCE TERRITORIALE</b>	<b>42</b>
Objectif - Favoriser l'accès aux services pour notre population	45
Objectif - Développer les relations Mairies / Communauté de communes	49
Objectif - Favoriser et diversifier l'accès à la santé	50
Objectif - Poursuivre l'attractivité de la politique petite enfance, enfance, jeunesse	53
<b>Axe 4 : MOBILITÉS-DÉPLACEMENTS-CONNEXIONS</b>	<b>58</b>
Objectif - Identifier les pratiques existantes et besoins du territoire	61
Objectif - Coordonner et connecter tous les modes de déplacement pour les habitants	62
Objectif - Assurer une continuité des modes de déplacements doux	64
Objectif - Innover et proposer de nouvelles offres de mobilité	66

# Méthodologie

## **ÉLABORATION DU PROJET DE TERRITOIRE**

Un projet de territoire, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit de déterminer ensemble notre vision du territoire pour les 6 prochaines années en fonction de nos ressources disponibles et des enjeux à prendre en considération pour le développement de notre Communauté de communes.

Notre projet de territoire est écrit de façon collaborative puisqu'il s'appuie sur la participation des élus et techniciens communautaires durant 3 séminaires :

### **JOUR 1 - Mercredi 16 septembre 2020**

Partage et identification des tendances émergentes sur le territoire, ébauche des axes stratégiques.

### **JOUR 2 - Mercredi 23 septembre 2020**

Détermination des axes stratégiques du projet de territoire à partir des tendances émergentes.

### **JOUR 3 - Mardi 13 octobre 2020**

Identification des projets ou initiatives stratégiques en cohérence avec les axes stratégiques du projet de territoire.





# P rojet de T erritoire

2020 - 2026

Économie • Tourisme • Cadre De Vie • Habitat • Environnement •  
Cohérence Territoriale • Mobilités • Déplacements • Connexions



Projet  
de  
Territoire

2020 - 2026

---

nos ambitions  
pour le territoire

---

Notre territoire se situe au carrefour du « triangle d'or » : Amboise – Loches – Beauval. Sa position géographique privilégiée, desservie par de grands axes de communication (A85, RD 31, RD 140, RD 976), nous permet de nous démarquer des autres territoires.

L'un des enjeux fondamentaux pour le développement de notre territoire, repose sur sa mise en valeur. Ce dernier doit gagner en visibilité et se forger une identité. Notre communication institutionnelle doit ainsi se structurer, avant d'initier une démarche globale de marketing territorial.

L'élaboration de notre projet de territoire, fruit d'un travail collaboratif, doit nous permettre de construire une identité communautaire intégrant les valeurs et les caractéristiques de chaque Commune.

La communication institutionnelle ne suffit pas, il s'agit d'instaurer un sentiment d'appartenance et de reconnaissance du territoire de la Communauté de communes, et de ce fait, créer un territoire uni.

Il s'agit de construire et mettre en œuvre une stratégie de marketing territorial à destination des acteurs économiques.

Le marketing territorial est une démarche de valorisation qui a pour but de présenter les qualités du territoire, en affirmant ses spécificités et son identité.

Cette campagne de communication se traduit par l'élaboration d'un plan média et la définition d'un slogan percutant et accrocheur, nous permettant d'être attractif.

Cette stratégie d'attractivité devra permettre notamment de cibler les entreprises parisiennes avec la promesse d'un cadre de vie de qualité.

Elle devra également être adaptée à une échelle plus locale (territoires voisins).

Un travail d'appropriation avec les acteurs économiques locaux complètera cette démarche de marketing territorial afin de déterminer des ambassadeurs du territoire.

La Communauté de communes souhaite poursuivre ses nombreux partenariats avec Dev'up, les chambres consulaires, le Département, la Métropole, la Chambre d'Agriculture et l'Agence Départementale du Tourisme.

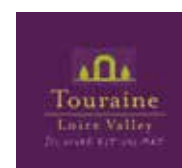
Être fier d'habiter, de travailler et d'entreprendre sur notre territoire de caractère !

Au-delà du rayonnement territorial, nos ambitions sont multiples et nos actions devront permettre de :

- Valoriser notre identité ;
- Organiser et développer notre territoire de manière équilibrée et solidaire ;
- Mettre en valeur notre cadre de vie ;
- Être un territoire respectueux de l'environnement ;
- Promouvoir la Vallée du Cher, axe central de notre territoire.

Le développement et la promotion de l'activité économique représentent l'un des piliers de nos actions.

Enfin, l'attractivité de notre territoire s'appuie sur les politiques sociales de notre action publique depuis de nombreuses années, à savoir la petite-enfance – enfance – jeunesse et la mise en œuvre d'une saison culturelle communautaire.



# AXE 1

ÉCONOMIE  
TOURISME







Projet  
de  
Territoire

2020 - 2026

---

ambition

---

**S'engager  
pour une économie  
attractive et durable,  
innovante et créatrice  
d'emplois**

## OBJECTIF - ACCOMPAGNER NOS ENTREPRISES

### Accompagner la création et le développement des entreprises

La Communauté de communes doit affirmer son rôle de « porte d'entrée » pour les entreprises. Afin de faciliter leur installation, nous souhaitons mettre en place un pôle d'accueil pour accompagner la création et le développement des entreprises.

Cet accompagnement doit aussi permettre de répondre à leur parcours résidentiel, en leur proposant des solutions immobilières adaptées à leurs besoins.



Domicilié centre d'affaires BVC Emergence © CCBVC

### Pistes d'action

- Mettre en place un pôle d'aide personnalisée aux entreprises ;
- Créer et gérer des ateliers-relais ;
- Créer et gérer une pépinière d'entreprises ;
- Mettre en place un espace de co-working



Poissonnerie Le Cap Blérais © CCBVC

### Actions en cours

- Accueil des entreprises et conseil (orientation vers les bons interlocuteurs) ;
- Création du centre d'affaires BVC Emergence et réflexion en cours sur son extension ;
- Soutien des projets d'investissements des entreprises avec les dispositifs BVC Développement et BVC Immobilier, par le biais de subventions.



Domicilié centre d'affaires BVC Emergence© CCBVC



## OBJECTIF - ACCOMPAGNER NOS ENTREPRISES

### Favoriser la mise en place de formations qualifiantes répondant tant aux besoins des entreprises que des demandeurs d'emplois

La Communauté de communes désire anticiper les besoins de formations des entreprises implantées sur le territoire.

Tout d'abord, nous nous emploierons à répondre aux besoins en formation des dirigeants d'entreprises et des salariés notamment dans les TPE (Très Petites Entreprises).

Puis, nous anticiperons les besoins de recrutement des entreprises en ayant une action en faveur des demandeurs d'emplois.

Les formations à mettre en place devront permettre de répondre aux offres non pourvues notamment dans les métiers en tension (ex : restauration, métiers de l'industrie...etc.).

### Pistes d'action

- Former les artisans à répondre aux appels d'offres ;
- Proposer des offres de formations clé en main.





## OBJECTIF - ACCOMPAGNER NOS ENTREPRISES

### Renforcer la connaissance et le lien entre les acteurs économiques locaux

La Communauté de communes se doit d'être à l'écoute des entreprises et de leur actualité pour identifier leurs besoins, y répondre et anticiper les signaux faibles de risques ou plus positivement l'émergence d'activités nouvelles.

Cette connaissance fine de l'activité économique de son territoire se traduit non seulement par le suivi d'indicateurs mais aussi par une présence forte sur le terrain auprès des chefs d'entreprises. Cette présence auprès des chefs d'entreprises a pour objectif de renforcer les liens avec les acteurs économiques locaux.

Ce renforcement des liens entre les entreprises doit aussi permettre de les aider à trouver la matière première localement et ainsi favoriser l'accès à des sous-traitants locaux.



### Pistes d'action

- Recenser les besoins ;
- Identifier les secteurs porteurs ;
- Organiser un forum des entreprises ;
- Mettre en œuvre un réseau de fournisseurs et de sous-traitants locaux

### Actions en cours

- Recensement des besoins des entreprises avec un questionnaire qui leur a été adressé pour mieux les connaître ;
- Organisation de networking (convention d'affaires) en partenariat avec les Communautés de communes du Castelrenaudais, de Touraine Est Vallées et du Val d'Amboise.



## OBJECTIF - ACCOMPAGNER NOS ENTREPRISES

### Dynamiser, soutenir, développer l'artisanat et le commerce de proximité

L'artisanat est l'un des secteurs d'activités économiques les plus dynamiques sur le territoire de la Communauté de communes. Le maillage de notre territoire en commerces de proximité est l'un des socles de notre politique de développement économique.

Accompagner le secteur artisanal et le commerce de proximité doit concourir à la sauvegarde d'emplois de proximité, non délocalisable.

La mise en œuvre d'actions en faveur de l'artisanat et le commerce local permettra aussi de développer l'attractivité et le dynamisme des centres-bourgs.

### Pistes d'action

- Développer un partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat ;
- Sensibiliser les artisans à la labellisation RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) ;
- Créer une union commerciale intercommunale.

### Actions en cours

- Aménagement d'une boulangerie pâtisserie à La Croix en Touraine dans le cadre de la politique du maintien du dernier commerce de première nécessité ;
- Visites d'entreprises artisanales dans le cadre des « Journées Connexion Artisans » organisées par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.



Marché Bléré ©François Cappelle



Marché Bléré ©François Cappelle

# OBJECTIF - ACCUEILLIR DE NOUVELLES ENTREPRISES

## Proposer des zones d'activités de qualité, adaptées et spécialisées

La Communauté de communes de Bléré-Val de Cher gère 7 zones d'activités à vocation économique :

- ZA Ferrière à Athée-sur-Cher
- ZA Bois Pataud à Bléré et Civray-de-Touraine
- ZA Saint Julien à Bléré
- ZA La Vinerie à La Croix-en-Touraine
- ZA La Folie et ZA Les Grillonnières à Saint-Martin-le-Beau
- ZA Sublaines - Bois Gaulpied à Sublaines et Bléré

La zone d'activités de Sublaines Bois Gaulpied est un site d'activités dit de « nouvelle génération », qui s'inscrit dans une démarche de qualité environnementale.

L'objectif est de mettre l'accent sur la qualité des zones d'activités pour qu'elles soient adaptées aux besoins des entreprises et de mettre en place une commercialisation cohérente du foncier.

Il s'agit que chaque projet d'implantation s'insère au mieux dans l'environnement de la zone d'activités. Une spécialisation des zones d'activités parmi le type d'activités économiques accueillies peut s'envisager.

Pour atteindre cette ambition, des prescriptions architecturales et paysagères seront mises en place via un cahier des charges de cession de terrain.

### Pistes d'action

- Mettre en place un cahier des charges pour les cessions de terrain en zones d'activités.

### Actions en cours

- Aménagement de la zone d'Activités de Sublaines – Bois Gaulpied, les extensions des ZA de Bois Pataud et de Ferrière, dans le cadre d'une politique de Zone d'Activités de Qualité Environnementale.



ZA Sublaines Bois Gaulpied - vue aérienne © DR



## OBJECTIF - ACCUEILLIR DE NOUVELLES ENTREPRISES

### Accompagner les chefs d'entreprises et les salariés dans leur installation sur le territoire

Afin d'attirer de nouvelles entreprises et assurer la réussite de leur implantation sur le territoire, la Communauté de communes souhaite mettre en œuvre un accompagnement des chefs d'entreprises et des salariés y compris les conjoints.

Ce pack de services permettra d'orienter les nouveaux salariés vers un service d'accompagnement d'installation personnalisé.

Ce service répondra à l'ensemble de leurs besoins pour faciliter l'arrivée et l'intégration sur le territoire.

Il s'agit notamment d'accueillir et d'informer sur les activités et services existants en fonction de leurs attentes professionnelles, familiales et sociales.

En effet, outre l'emploi, le pack de services concernera l'aide à la recherche de logements, l'accès aux services à la population (mode de garde pour les enfants, écoles...), les services de proximité...

Une visite du territoire sous forme de « week-end découverte » pourra également s'envisager préalablement à leur arrivée sur le territoire.

### Pistes d'action

- Proposer un pack de services (logements, services à la population...).

### Actions en cours

- Aménagement d'aires de camping-cars.



Boulangerie Francueil © CCBVC



Multiservices Civray de Touraine © CCBVC

## OBJECTIF - ACCUEILLIR DE NOUVELLES ENTREPRISES

### Attirer des entreprises innovantes et en mutation

Afin d'attirer des entreprises innovantes, la Communauté de communes soutient la création et l'incubation de start-ups technologiques et plus largement des PME (Petite ou Moyenne Entreprise) et ETI (Entreprises de Taille Intermédiaire).

L'accueil de ces entreprises favoriserait l'innovation et l'emploi.

Pour atteindre cet objectif, l'accès au numérique très haut débit est à considérer ainsi que la mise en place de structures d'accueil pour des start-up.

Poussée par la transition numérique l'entreprise change, son organisation et ses modes de fonctionnement évoluent. La prise en compte de l'environnement et du développement durable dans l'exercice des activités contribue également à la mutation des entreprises. La Communauté de communes souhaite accueillir de nouvelles activités orientées vers ces nouvelles problématiques.

### Pistes d'action

- Créer un incubateur ;
- Développer la fibre optique et la 4G ;
- Accompagner la transition écologique et numérique des entreprises.



## OBJECTIF - DÉVELOPPER LES LONGS SÉJOURS TOURISTIQUES

### Organiser un accueil de qualité en améliorant et développant l'offre d'hébergement sur le territoire

Le potentiel touristique du territoire de la Communauté de communes est riche avec un positionnement géographique très intéressant. La saisonnalité est relativement marquée sur le territoire avec des taux d'occupation importants au cœur de saison, mais relativement bas en avant et après-saison. La clientèle court-séjour est également très représentée sur le territoire. Quant à la qualité des hébergements, elle reste très hétérogène.

Fort de ce constat, nous souhaitons renforcer le taux d'occupation des équipements existants en accompagnant les hébergeurs dans la mise en place de services complémentaires, afin d'attirer de nouvelles clientèles d'entreprises (tourisme d'affaires) ou familiales (loisirs). La création d'un label spécifique pour les hébergements du territoire contribuera à la qualification et la différenciation de l'offre.

### Pistes d'action

- Créer un label spécifique pour les hébergements du territoire (démarche qualitative pour une montée en gamme).
- Accompagner les hébergeurs dans la mise en place de services complémentaires pour répondre aux différents besoins (tourisme de loisirs / tourisme d'affaires).



Château de Fontenay Bléré © CCBVC



Hôtel Restaurant Le Cheval Blanc © CCBVC

# OBJECTIF - DÉVELOPPER LES LONGS SÉJOURS TOURISTIQUES

## Améliorer et développer les offres touristiques complémentaires

Le territoire de la Communauté de communes dispose de nombreux atouts touristiques : la Vallée du Cher, les activités nature et de loisirs, le patrimoine, la saison culturelle, la gastronomie, le vin....

L'offre actuelle en matière de tourisme est à conforter et à structurer en développant une offre alternative/complémentaire aux châteaux de la Loire en la rendant plus attractive, plus vivante en adéquation avec les attentes des visiteurs du territoire.

Nous souhaitons davantage nous appuyer sur les acteurs du territoire (habitants, professionnels du tourisme) pour affirmer l'identité commune et développer l'offre touristique, en favorisant la mise en réseau des professionnels. L'identification d'ambassadeurs est aussi un facteur à prendre en compte pour la promotion du territoire.

Pour atteindre cet objectif, la Communauté de communes jouera le rôle de conseiller/accompagnateur auprès des porteurs de projets touristiques.

### Pistes d'action

- Promouvoir le potentiel local patrimonial, culturel et sportif en structurant l'offre ;
- Mettre en réseau les professionnels du territoire (restaurateurs, hébergeurs, agriculteurs, artisans, prestataires d'activités de loisirs) à travers la commercialisation de produits touristiques : création d'un pass touristique, offre de produits packagés ;
- Mener une démarche de sensibilisation pour faire des habitants les ambassadeurs du territoire : création d'une carte d'ambassadeur ;

### Actions en cours

- Conseil et accompagnement des porteurs de projets.



Lubites et paysages d'automne © CCBVC



## OBJECTIF - DÉVELOPPER LES LONGS SÉJOURS TOURISTIQUES

### Mettre en valeur la douceur de vivre du territoire

Afin d'attirer de nouvelles entreprises et assurer la réussite Notre territoire est traversé par 3 vélos-routes d'importance nationale : Cher à vélo, Indre à vélo et Loire à vélo. D'autres itinéraires cyclo-touristiques maillent notre territoire ainsi que des chemins de randonnées pédestres. La pratique des activités nautiques telles que le canoé s'est également développée ces dernières années.

Notre Communauté de communes souhaite promouvoir le tourisme vert et fluvestre en s'appuyant sur cette douceur de vivre et en favorisant la pratique de ces activités de loisirs.

La Vallée du Cher est également l'une des vitrines de notre territoire. Le festival communautaire Jour de Cher est un événement phare qui a su donner de la visibilité à la Communauté de communes depuis son lancement en 2016. Multiplier les actions/animations sur le Cher et autour du Cher est un enjeu qui contribue à la promotion du territoire.

La Vallée de l'Indre fait partie intégrante de notre territoire et de nos paysages. L'Indre à vélo permet de découvrir la vallée touristique de l'Indre, les richesses de son paysage et de son patrimoine. La commune de Courçay est située sur le tronçon principal et les communes de Luzillé, Francueil, Chisseaux et Chenonceaux sont traversées par l'antenne Loches-Chenonceaux.

### Pistes d'action

- Créer et développer les itinéraires de randonnée pédestre : circuits thématiques ;
- Créer des jonctions entre les circuits existants pour favoriser le tourisme à vélo ;
- Multiplier les animations sur le Cher et autour du Cher : Jour de Cher.

### Actions en cours

- Création du festival Jour de Cher pour promouvoir notre territoire, la Vallée du Cher et notre art de vivre ;
- Création de 7 boucles cyclables intercommunales ;
- Participation au comité d'itinéraire en charge de la gestion de l'Indre à Vélo.



*Jour de Cher - 3<sup>ème</sup> édition - 21 Juillet 2018  
© Benjamin Dubuis*



# OBJECTIF - DÉVELOPPER LES LONGS SÉJOURS TOURISTIQUES

## Communiquer sur notre territoire de caractère et ses atouts

La diversité des paysages, la douceur du climat, les vignobles, les produits locaux, le patrimoine bâti et non bâti, le Cher et l'Indre sont autant d'atouts qu'il faut mettre en valeur. La mise en tourisme d'un territoire dépend également de sa stratégie de communication.

Les réseaux sociaux sont aujourd'hui incontournables pour diffuser de l'information ou faire de la promotion. Notre présence sur les réseaux sociaux, par l'intermédiaire de l'Office de Tourisme « Autour de Chenonceaux Vallée du Cher » devra être renforcée.

Un travail de collaboration avec des influenceurs originaires du territoire et extra-territoire permettrait de renforcer la visibilité et de communiquer sur nos atouts.

La communication doit également avoir une portée nationale pour atteindre davantage de touristes. Pour ce faire, une campagne de communication ciblée est envisagée.

### Pistes d'action

- Promouvoir le territoire via les réseaux sociaux (Facebook, YouTube, Instagram : travail avec des influenceurs) ;
- Communiquer au niveau national (campagne de communication dans le métro parisien, reportage tv : des Racines et des Ailes...).

### Actions en cours

- Création de la marque touristique Autour de Chenonceaux Vallée du Cher.



Campagne communication métro parisien © CCBVC



## OBJECTIF - DÉVELOPPER LES LONGS SÉJOURS TOURISTIQUES

### Développer et structurer l'information sur la totalité des offres touristiques

La qualité de l'accueil touristique d'un territoire est primordiale pour s'assurer le succès d'un séjour auprès des visiteurs. Le positionnement de la destination dépend de sa qualité d'accueil. L'office de tourisme « Autour de Chenonceaux Vallée du Cher » est la porte d'entrée des visiteurs pour l'accès à l'information.

La digitalisation de l'offre touristique via la communication numérique participe à l'accès à l'information et à la programmation des séjours sur le territoire. La création d'un wifi touristique territorial avec l'installation de bornes situées chez des prestataires touristiques du territoire facilitera l'accès à l'information pour les visiteurs.

La création d'une brochure répertoriant la totalité des offres touristiques du territoire apportera une vision d'ensemble de la destination et des possibilités de visites/sorties/activités.

### Pistes d'action

- Développer la communication numérique ;
- Créer une brochure touristique ;
- Assurer l'accueil des touristes et la diffusion de l'information touristique grâce à l'office de tourisme.

### Actions en cours

- Création d'un wifi touristique territorial avec l'installation de bornes situées chez des prestataires touristiques importants ;
- Réhabilitation des locaux de l'Office de Tourisme à Chenonceaux.



## OBJECTIF - SOUTENIR LES CIRCUITS COURTS

### Soutenir et développer la production agricole locale et le maraîchage local

Il s'agit de favoriser la reprise des exploitations ainsi que l'installation de jeunes agriculteurs pour soutenir la production agricole.

La promotion des produits du terroir et le développement des circuits courts devront permettre de participer au développement de l'agriculture, du maraichage y compris de la culture bio.

La Communauté de communes mettra en œuvre des partenariats notamment avec la Chambre d'Agriculture pour participer à la pérennisation des activités agricoles. Nous impulserons également des démarches d'achats groupés avec nos Communes membres pour les cantines scolaires afin de favoriser le recours à des circuits courts et à la production locale.

### Pistes d'action

- Mutualiser les achats alimentaires pour les cantines ;
- Installer un point de dépôt intercommunal, favoriser les circuits courts et un commerce itinérant



Restaurant scolaire ©Jean-Pierre Bouvier



Restaurant scolaire ©Jean-Pierre Bouvier



## OBJECTIF - SOUTENIR LES CIRCUITS COURTS

### Favoriser la commercialisation et la mise en valeur des produits locaux

La Communauté de communes souhaite mettre en œuvre des actions pour valoriser la production locale et mettre à l'honneur les produits du terroir. L'objectif est de favoriser les circuits courts entre consommateurs et producteurs avec la mise en place de point de vente direct.

La consommation locale sera encouragée.

### Pistes d'action

- Créer un marché de producteurs ;
- Créer un magasin de producteurs ;
- Mettre en place un Showroom ;
- Elaborer un guide des producteurs locaux ;
- Créer un label ou appellation (ex : «produit sur ce territoire»);
- Accompagner les commerçants dans les nouvelles pratiques de consommation (horaires tardifs...);
- Développer les circuits courts



Marché nocturne Bléré ©François Cappelle



Marché Bléré ©François Cappelle



*Bords de l'Indre à Courçay ©DR*



# **AXE 2**

**CADRE DE VIE  
HABITAT  
ENVIRONNEMENT**





# P rojet de Territoire



2020 - 2026

---

## ambition

---

**S'appuyer sur les enjeux écologiques, tels que l'attractivité et la préservation du patrimoine et du paysage, l'exemplarité écologique communautaire, la lutte contre le réchauffement climatique ainsi que l'accompagnement à la transition écologique.**

**Prioriser les actions du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) en fonction de leur importance.**



## OBJECTIF -

### AMÉLIORER ET DIVERSIFIER LES LOGEMENTS EXISTANTS ET À VENIR

#### Lutter contre la précarité énergétique des logements

Depuis 2019, la Communauté de communes s'est engagée dans une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur la période 2019-2022. Ainsi, nous souhaitons aider et accompagner les administrés dans la rénovation thermique de leur logement (66 logements).

En s'appuyant sur ce dispositif existant, il s'agit d'inciter davantage les habitants à rénover leur logement, tout en préservant le patrimoine caractéristique de la Touraine, en amplifiant la communication sur les aides financières disponibles pour ce type de travaux.

Cette communication peut être matérialisée par l'organisation d'un forum de l'habitat, la création d'un guide de rénovation énergétique...



#### Pistes d'action

- Favoriser la Rénovation énergétique des bâtiments tout en préservant le patrimoine ;
- Organiser un Forum de l'habitat à l'aide de nos partenaires extérieurs (CAUE, SOLIHA...);
- Elaborer un guide de la rénovation énergétique ;
- Encourager la rénovation de l'habitat, par le biais des OPAH notamment.

#### Actions en cours

- Réalisation d'une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat sur 2019 -2022 visant à accompagner les administrés dans leur projet de rénovation (Volet rénovation énergétique).



## OBJECTIF -

### AMÉLIORER ET DIVERSIFIER LES LOGEMENTS EXISTANTS ET À VENIR

#### Adapter l'offre de logements aux besoins du territoire

Le diagnostic du Programme Local de l'Habitat 2021-2026, en cours d'élaboration, révèle un manque de petits logements et de locatifs sur le territoire. La démarche consiste donc à diversifier l'offre de logements sur le territoire. Pour cela, la Communauté de communes désire créer des logements sociaux, réhabiliter, entretenir et rénover l'existant (patrimoine et logement) en respectant l'intégration paysagère.

Par ailleurs, nous souhaitons favoriser l'écoconstruction et les éco-quartiers en insistant sur ces problématiques dans les cahiers des charges des marchés publics.

Un foyer de jeunes travailleurs a ouvert ses portes à Bléré en septembre 2019. Neuf logements pour les jeunes ont été construits, allant du studio au T2. Ces logements sont quasiment toujours occupés, la période de battement étant très limitée. Ainsi, il existe un réel besoin en logement pour les jeunes sur le territoire. Pour répondre à cette demande, des actions répondant aux besoins de populations spécifiques sont à prévoir. Par exemple nous pourrions faciliter l'accueil des jeunes travailleurs ou apprentis sur le territoire par la construction de logements dédiés ainsi que l'accueil des personnes âgées, par la construction de résidences seniors.

#### Pistes d'action

- Faciliter la création de logements sociaux adaptés à tout type de public ;
- Réhabiliter, entretenir et rénover le patrimoine et l'habitat existants en respectant l'intégration paysagère ;
- Favoriser l'écoconstruction et les éco-quartiers en lien avec les lotisseurs, notamment par la rédaction de cahiers des charges exigeants ;
- Encourager l'accueil des jeunes travailleurs et des apprentis sur le territoire (FJT) ;
- Inciter la construction de Résidences Seniors.

#### Actions en cours

- Elaboration d'un Programme Local de l'Habitat sur 2021 - 2026 ;
- Création d'un foyer de jeunes travailleurs constitué de neuf logements ;
- Création de deux logements de secours.



Foyer des Jeunes travailleurs © CCBVC (1)



Foyer des Jeunes travailleurs © CCBVC (1)

## OBJECTIF -

### AMÉLIORER ET DIVERSIFIER LES LOGEMENTS EXISTANTS ET À VENIR

#### Maintenir à domicile les personnes âgées et handicapées

La mise en œuvre de l'OPAH citée précédemment a également vocation à aider les personnes âgées et les personnes handicapées à adapter leur logement (42 logements).

En lien avec cette opération, nous souhaitons que les résidences seniors soient le dernier recours pour les personnes âgées du territoire. Dans le cas où cela est envisageable, nous favoriserons au maximum le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées grâce à l'adaptation de leur logement.

#### Pistes d'action

- Favoriser l'adaptation au logement pour les personnes âgées et handicapées.

#### Actions en cours

- Réalisation d'une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat sur 2019 -2022 visant à accompagner les administrés dans leur projet de rénovation (volet adaptation au logement pour les personnes âgées et handicapées).



Maintien à domicile © soliha



Rampe d'accès - maintien à domicile © soliha



## OBJECTIF -

### ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

#### Développer une production autonome et locale d'énergie renouvelable

Le changement climatique auquel nous sommes confrontés implique la mise en place de stratégies d'adaptation ou d'atténuation, ceci afin de limiter l'impact des activités de l'homme sur le climat.

La Communauté de communes, en tant que coordinatrice de la transition énergétique sur son territoire, désire contribuer à ces objectifs, par des actions qu'elle souhaite mettre en œuvre en mobilisant les acteurs du territoire.

Ainsi, notre PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) a fixé des objectifs ambitieux en matière d'énergie renouvelable, notamment dans son action n°4 qui vise à « Agir pour modifier les sources d'énergie les plus polluantes, et le déploiement des nouvelles énergies » ou son action n°5 qui consiste à « Sensibiliser les ménages, les artisans et les entreprises dans leurs projets de développement des énergies renouvelables ».



#### Pistes d'action

- Développer l'énergie solaire ;
- Promouvoir les panneaux photovoltaïques et la géothermie.



## OBJECTIF -

### ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

#### Préserver et mettre en valeur les milieux naturels et le patrimoine

Afin de mettre en œuvre le projet de « Préservation et de mise en valeur des milieux naturels et du patrimoine existant », nous désirons jouer un rôle de démonstrateur.

En effet, la Communauté de communes est traversée par deux rivières, le Cher et l'Indre. La diversité de ses paysages (vignes, terres agricoles, forêts...) fait d'elle un territoire riche en patrimoine.

Nous voulons agir directement pour améliorer la résilience de notre territoire en préservant ses ressources naturelles, mais aussi son patrimoine paysager.

#### Pistes d'action

- Préserver le Cher et les barrages à aiguilles ;
- Mettre en valeur les espaces naturels, par un inventaire de la biodiversité, la création de mares et la plantation d'arbres et de haies.



Aiguilles © CCBVC



Barrage à aiguilles © CCBVC



## OBJECTIF -

### ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

#### Agir pour la préservation de notre cadre de vie et développer l'éco-citoyenneté

Fort de notre richesse paysagère mais également de notre patrimoine bâti ancien (châteaux, longères, maisons de maîtres, loges de vignes, ...) qui participent à la qualité de vie et à l'identité vivante de notre territoire, nous désirons accompagner la dynamique démographique et résidentielle tout en maintenant ces atouts. Ainsi, il est nécessaire de trouver un juste équilibre entre préservation du cadre de vie et accroissement de la population.

Afin de répondre à ce projet, des actions de communication et de sensibilisation auprès des administrés devront être mises en place afin de les encourager à œuvrer en faveur de la protection de leur environnement.

Les actions suivantes permettront de penser l'aménagement du territoire de sorte à ce qu'il participe à la conservation du cadre de vie et du cadre paysager.

#### Pistes d'action

- Végétaliser les zones d'activités et des centres villes, par la réalisation de zones collectives ombragées ;
- Mettre en place des récupérateurs d'eau ;
- Animer des actions de communication et de sensibilisation auprès des administrés.

#### Actions en cours

- Mise à disposition des administrés de « poules recycleuses », de récupérateurs d'eau et de composteurs ;
- Journée de l'Environnement et du Climat du 6 octobre 2018 permettant de sensibiliser et d'informer les habitants du territoire aux bonnes pratiques et aux évolutions environnementales.



ZA Sublaines - Bois Gaulpied © CCBVC

## OBJECTIF -

### DÉPLOYER DES ACTIONS CULTURELLES ET SPORTIVES POUR TOUS

#### Maintenir et développer les associations sur notre territoire

Notre territoire est doté de nombreux équipements sportifs communautaires. En effet, nous avons aménagé ou construit deux salles multisports (Le Réflessoir et les Aigremonts), un dojo à deux tatamis (Les Aigremonts), une salle de gymnastique totalement équipée (Les Aigremonts), un terrain de football d'entraînement de jour (Le Réflessoir), un terrain de football éclairé en synthétique (Les Longérons), un jardin de tir à l'arc (Les Longérons) et une piscine communautaire.

Les communes proposent également des équipements, tels que des city stades, des terrains de football, des gymnases (Athée-sur-Cher et Saint Martin le Beau) ... Un nombre conséquent d'associations locales utilise ces équipements (Handball, Badminton, Volley Ball, Judo, Aïkido, Football...) dans le cadre des entraînements et des compétitions.

Par ailleurs, nous souhaitons poursuivre nos actions communautaires en faveur des écoles de musique. Il s'agit donc de mettre en place des actions permettant de créer une véritable synergie entre les quatre écoles de musique présentes sur le territoire.

Ainsi, la volonté est de faire connaître l'ensemble de ces associations pour les renforcer et de mutualiser les équipements afin d'encourager la pratique sportive et musicale.

#### Pistes d'action

- Organiser un forum communautaire des associations ;
- Jouer sur la notoriété des associations sportives de niveau national ;
- Mutualiser les équipements sportifs et développer l'offre (escalade, tennis de table, sport en salle...) ;
- Harmoniser les actions des écoles de musiques

#### Actions en cours

- Maintien et entretien des nombreux équipements sportifs communautaire ;
- Réflexion sur la rénovation de la piscine communautaire.



Piscine communautaire © CCBVC



Gymnase des Aigremonts © CCBVC



## OBJECTIF -

### DÉPLOYER DES ACTIONS CULTURELLES ET SPORTIVES POUR TOUS

#### Encourager les activités de loisirs adaptées au handicap et au handisport

La Communauté de communes envisage d'aménager les équipements communautaires afin de permettre la pratique du handisport et des activités de loisirs adaptées au handicap. Ainsi le gymnase des Aigremonts est déjà pratiquement conforme à ce type de pratiques sportives. Il sera possible d'y pratiquer le basket-fauteuil et du handball.

#### Pistes d'action

- Adapter les structures sportives aux besoins.





## OBJECTIF -

### DÉPLOYER DES ACTIONS CULTURELLES ET SPORTIVES POUR TOUS

#### Renforcer la saison culturelle communautaire

La Communauté de communes a fait le choix d'une politique culturelle communautaire dès 2002. Il s'agit de poursuivre notre action dans ce domaine en articulant nos interventions autour de deux thèmes majeurs qui sont l'accès à la culture pour tous et la mise en valeur du patrimoine.

Grâce à une politique culturelle décentralisée tout au long de l'année avec l'organisation de spectacles dans les Communes, des festivals « Jours de Fête » et « Jour de Cher », des actions artistiques envers le jeune public ou dans les bibliothèques, les soutiens qu'elle apporte à diverses formes artistiques (musiques actuelles...), la Communauté de communes souhaite continuer à irriguer l'ensemble du territoire en donnant vie à une réelle dynamique au service du développement local et de l'attractivité territoriale.

#### Pistes d'action

- Capitaliser sur « Jour de ... » (Cher, Fête) ;
- Promouvoir la communication événementielle ;
- Organiser des animations culturelles qui tournent dans les Communes, telles que des pièces de théâtre, des expositions, des conférences, des projections-cinéma... ;
- Créer une salle de spectacle afin de développer la culture

#### Actions en cours

- Préparation de la cinquième édition du festival Jour de Cher ;
- Mise en œuvre d'un plan média spécifique dans le cadre du festival Jour de Cher ;
- Réalisation d'une plaquette pour le programme de la saison culturelle ;
- Organisation du festival Jours de Fête à Bléré le dimanche et le samedi dans une autre Commune du territoire ;
- Organisation de spectacles dans les Communes dans le cadre de la saison culturelle.



Jour de Cher © DR



Jour de Cher 2017 © Benjamin Dubuis



Jour de Cher - 3<sup>ème</sup> édition - 21 Juillet 2018  
© Benjamin Dubuis



# **AXE 3**

## **COHÉRENCE TERRITORIALE**





# P rojet de Territoire



2020 - 2026

---

**ambition**

---

**Asseoir le fait communautaire  
c'est avant tout s'engager  
pour la population,  
en développant les services  
au public et le déploiement  
du numérique.**

# OBJECTIF -

## FAVORISER L'ACCÈS AUX SERVICES POUR NOTRE POPULATION

### Informer les habitants

Nous constatons un manque de connaissance de la population sur les différents services proposés par de la Communauté de communes. Un recensement des services est nécessaire et aura pour objectifs la création d'un livret d'accueil communautaire, la refonte du site internet de la Communauté de communes ainsi que la création d'une application mobile intercommunale.

La communication est au cœur de nos préoccupations. Il nous semble nécessaire d'informer davantage les usagers et de rendre plus lisible les projets et compétences de la Communauté de communes. Ainsi, nous souhaitons augmenter la fréquence des bulletins d'information, valoriser nos actions sur les réseaux sociaux, développer nos relations avec la presse locale.

De plus, l'identification au territoire nous semble être un élément nécessaire pour notre population. De ce fait, nous voulons installer une signalétique d'entrée et de sortie aux limites administratives de notre territoire. L'ajout d'un QR Code sur les panneaux d'information de chaque commune du territoire nous semble également pertinent pour relayer l'information.

### Pistes d'action

- Élaborer un livret d'accueil communautaire ;
- Refondre le site internet communautaire ;
- Mettre en place une application mobile intercommunale ;
- Disposer un panneau d'entrée en limite du territoire et dans chaque centre bourg (QR Code) ;
- Augmenter la fréquence du bulletin d'informations communautaire ;
- Développer la communication sur les réseaux sociaux, avec des publications spécifiques, poursuivre le travail avec la presse locale ;
- Rendre lisible les actions et compétences de la Communauté de communes (ex: panneau de réalisation de chantier, identification des véhicules et des personnels).

### Actions en cours

- Refonte du site internet Communautaire en cours ;
- Mise en place de panneau de réalisation de chantier à l'effigie de la Communauté de Communes ;
- Poursuite du travail en lien avec la Nouvelle République et la Renaissance Lochoise.



## OBJECTIF -

### FAVORISER L'ACCÈS AUX SERVICES POUR NOTRE POPULATION

#### Développer une offre de services adaptée aux besoins évolutifs de la population

La Communauté de commune souhaite que l'offre de services concernant les modes d'accueil des enfants (0-13ans) puisse correspondre au mieux aux besoins de la population.

Le territoire est pourvu de multi-accueils, micro-crèches et accueils de loisirs (Saint-Martin-le-Beau, Athée-sur-Cher, Bléré, Luzillé, La Croix en Touraine, Francueil).

Grâce au diagnostic élaboré dans le cadre de la convention territoriale globale avec la CAF, nous veillons à répondre aux besoins évolutifs des familles.

#### Actions en cours

- Recensement des services suivants dans le cadre de la mise en œuvre d'un livret pour les familles nouvellement arrivées sur le territoire : écoles, Mairies, services petite-enfance, enfance, jeunesse, associations existantes, services de santé institutionnels.



## OBJECTIF -

### FAVORISER L'ACCÈS AUX SERVICES POUR NOTRE POPULATION

#### Accueillir et accompagner les habitants : l'Espace France Services

L'Espace France Services contribue à l'accès au droit des usagers pour les démarches administratives, et en particulier les formalités à effectuer en ligne.

Afin d'être au plus proche des usagers et de leurs besoins, la Communauté de communes souhaite mettre en place un Espace France Services au sein des Mairies dotées d'espace confidentiel ou encore développer un Espace France Services "mobile".

La solution choisie dépendra de la mise à disposition des locaux et du matériel nécessaire.

Par ailleurs, nous solliciterons à nouveau le bus numérique pour assurer des formations numériques à destination des seniors, afin de lutter contre la fracture numérique.

#### Pistes d'action

- Installer un Espace France Service itinérant (présent au sein des Mairies avec espace confidentiel et/ou EFS «mobile»);
- Faire venir le Bus numérique;
- Mettre en place des formations contre la fracture numérique.

#### Actions en cours

- Nouvelle plaquette informative en cours de création qui sera envoyée à tous les habitants de la Communauté de communes.



**France  
services**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Bus numérique © Manon Rousseau



Bus numérique © Manon Rousseau



## **OBJECTIF - FAVORISER L'ACCÈS AUX SERVICES POUR NOTRE POPULATION**

### **Mutualiser les actions sociales**

L'action sociale sur le territoire demeure un axe essentiel pour la population. En effet, cela permet de répondre aux besoins et éventuelles difficultés rencontrées.

Pour rendre plus juste et plus cohérente l'action sociale au sein de la Communauté de communes, nous devons travailler de concert avec les Communes membres pour simplifier la vie de nos usagers.

Ainsi, nous envisageons la création d'un CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) et faciliterons le développement d'un service à la personne/à domicile, performant et moderne.

### **Pistes d'action**

- Créer un CIAS ;
- Mettre en place un service à la personne performant et moderne.

### **Actions en cours**

- Mise en place de bons repas à destination des familles de la Communauté de Communes, dans le besoin, à utiliser chez les restaurateurs du territoire.





## OBJECTIF -

### DÉVELOPPER LES RELATIONS MAIRIES / COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

#### Aider et accompagner les Communes dans leurs démarches institutionnelles

Les personnels au sein des Mairies peuvent parfois être isolés dans leurs fonctions et rencontrent des difficultés pour se former.

En effet, selon la taille de la Commune, le personnel est plus ou moins important. Afin de limiter ces problématiques, la Communauté de communes souhaite mettre en réseau des agents. La mutualisation des formations et le partage d'expérience sont également à prévoir.

De plus, l'accessibilité au Service Public demeure encore complexe particulièrement dans les locaux anciens ou dans les espaces exigus. Les Communes n'étant pas toujours accompagnées et informées dans ces démarches ; nous souhaitons que l'ensemble des bâtiments communaux ou intercommunaux puissent accueillir l'ensemble de la population. Pour ce faire, nous continuons de travailler sur l'agenda d'accessibilité programmé (AD'AP).

Aussi, la mission de protection de notre écosystème doit être une priorité au vu de la situation environnementale actuelle. Il s'agit d'intégrer pleinement aux politiques de chaque Commune les objectifs fixés dans le PCAET afin de les sensibiliser sur le sujet, pour qu'à leur tour, elles puissent effectuer leur mission de transmission auprès de tous les habitants.



#### Pistes d'action

- Mutualiser les formations ;
- Mettre en œuvre l'AD'AP ;
- Créer un partage d'expérience du personnel (réunions régulières).

#### Actions en cours

- Mise en place de groupements de commande par la Communauté de communes pour faciliter le travail des Communes concernant les appels d'offre.



## OBJECTIF -

### DÉVELOPPER LES RELATIONS MAIRIES / COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

#### Renforcer la mutualisation des personnels et des moyens

La Communauté de communes et les Communes membres ont pour vocation de mutualiser les agents et les moyens afin de pérenniser les emplois et diminuer les coûts de fonctionnement. Cette politique est mise en place sur le territoire et tend à se développer davantage. Ainsi, nous voulons développer un service de remplacement à l'échelle de la Communauté de Communes pour assurer la continuité des différents services.

Par ailleurs, nous poursuivons la mutualisation du personnel en recrutant un « chercheur » de subventions au profit des Communes et de la Communauté de communes.



#### Pistes d'action

- Créer un service de remplacement ;
- Recruter un chercheur de subventions au profit des Communes et de la Communauté de communes ;
- Organiser des permanences des services communautaires dans les Mairies.

#### Actions en cours

- Mutualisation / mise à disposition des personnels périscolaires, des techniciens..

## OBJECTIF - FAVORISER ET DIVERSIFIER L'ACCÈS À LA SANTÉ

### Maintenir un service médical et créer des pôles de santé complémentaires

Notre volonté est de permettre à tous les habitants du territoire d'avoir accès à des services de santé de proximité. Pour ce faire, nous proposons de mettre en place un service médical complet itinérant sur l'ensemble du territoire.

Ainsi en collaboration avec nos communes, des bâtiments seront mis à disposition des professionnels de santé.

La création d'une maison médicale pourrait permettre de compléter l'offre de santé.

### Pistes d'action

- Mettre en place un service médical à temps partagé sur les différentes communes ;
- Faciliter l'itinérance médicale via une mise à disposition de locaux.



## OBJECTIF - FAVORISER ET DIVERSIFIER L'ACCÈS À LA SANTÉ

### Développer des modes de consultation alternatifs

Conscients de l'évolution de la société et de la nécessité d'innover en matière de consultation médicale mais également soucieux d'une meilleure prise en charge de nos administrés, une réflexion sera menée sur l'instauration de navettes médicales.

La téléconsultation représente à la fois un atout et un enjeu au service du désengorgement médical. Ainsi, il convient de développer les outils techniques pour l'instaurer.

### Pistes d'action

- Instaurer des navettes médicales ;
- Favoriser les téléconsultations.



Transport personne mobilité réduite © Manon Rousseau



Transport personne mobilité réduite © Manon Rousseau



## **OBJECTIF - POURSUIVRE L'ATTRACTIVITÉ DE LA POLITIQUE PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE**

### **Créer de nouveaux services périscolaires et extrascolaires**

Les services périscolaires et extrascolaires sont bien développés sur le territoire, relevant d'une politique identifiée et reconnue au sein de la Communauté de communes.

En effet, l'accueil de loisirs est ouvert les mercredis et les vacances scolaires. De plus, des accueils périscolaires du matin et du soir existent dans certaines Communes. Cependant, ces accueils demeurent encore peu développés et peu équipés car les locaux ne sont pas toujours habilités par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Ainsi, nous allons poursuivre l'accompagnement des Communes afin de développer davantage les accueils périscolaires. Par ailleurs, nous effectuerons un état des lieux régulier afin de vérifier la pertinence d'évolution des services péri et extra-scolaires de la Communauté de communes.

### **Actions en cours**

- Accompagnement par la Communauté de communes sur le développement des services périscolaires au sein des Communes (fonctionnement, méthode pour mettre en œuvre, obligations règlementaires, etc.).



## OBJECTIF - POURSUIVRE L'ATTRACTIVITÉ DE LA POLITIQUE PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE

### Répondre aux besoins des familles concernant l'accueil des 0-13 ans

La politique Petite-Enfance, Enfance, Jeunesse de la Communauté de communes a pour vocation de développer les accueils de loisirs et établissements d'accueil des jeunes enfants sur l'ensemble du territoire. Elle répond au mieux aux besoins des familles en travaillant sur l'apport éducatif et pédagogique que les structures offrent aux enfants.

L'objectif est de suivre l'évolution des besoins des usagers afin de proposer une offre de service équivalente à la demande.

### Actions en cours

- Établissements d'accueil des jeunes enfants présents sur Athée-sur-Cher, Bléré et Francueil avec une augmentation des capacités d'accueil à Bléré (18 à 24 places) ;
- Accueils de loisirs sur l'ensemble du territoire Athée-sur-Cher, Bléré, La Croix-en-Touraine, Luzillé, Saint-Martin-le-Beau avec une augmentation des capacités d'accueil à Bléré (100 à 120 places) et à La Croix en Touraine (30 à 36 places).



Les Petites Margottes Francueil © CCBVC



Les Petites Margottes Francueil © CCBVC



Les Petites Margottes Francueil © CCBVC

## OBJECTIF - POURSUIVRE L'ATTRACTIVITÉ DE LA POLITIQUE PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE

### Proposer une offre captivante et attractive pour les 14-17 ans

Les jeunes âgés de 14 à 17 ans restent une population parfois difficile à capter. La Communauté de communes souhaite les captiver dans la mise en œuvre de projets variés et poursuivre son travail sur la citoyenneté. Par ailleurs, l'accueil jeune favorise les échanges et les rencontres. Ainsi, dans la poursuite de l'évolution de l'accueil jeunes communautaire avec l'ouverture d'un site à Saint-Martin-le-Beau, nous veillerons à impliquer davantage les jeunes tout en sensibilisant les Communes sur l'intérêt social de ce type d'accueil.

### Actions en cours

- Poursuite des Ateliers Jeunes Vacances permettant aux jeunes de financer un projet (vacances, permis, loisirs, ...);
- Développement de l'accueil jeunes sur le site de Saint-Martin-le-Beau, ouvert en janvier 2020.



Accueil Passerelle Saint Martin le Beau ©CCBVC



Jeunesse ©CCBVC



Accueil Passerelle Saint Martin le Beau ©CCBVC



## **OBJECTIF - POURSUIVRE L'ATTRACTIVITÉ DE LA POLITIQUE PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE**

### **Offrir des formations qualifiantes aux jeunes du territoire**

Nous considérons qu'il est important d'accompagner les jeunes vers l'emploi. Pour ce faire, nous devons concilier besoins en « main d'œuvre » du territoire et aide à la professionnalisation des personnes qui viennent de sortir du système scolaire.

Ainsi, nous pourrions les accompagner, notamment par le biais de formations, pour qu'ils puissent trouver un emploi sur le territoire.

Par exemple, pour permettre aux jeunes d'exercer en tant qu'animateur auprès d'enfants, la formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) est mise en œuvre sur le territoire avec une prise en charge financière de la Communauté de communes

### **Actions en cours**

- Mise en œuvre du BAFA communautaire.







# **AXE 4**

**MOBILITÉS  
DÉPLACEMENTS  
CONNEXIONS**





# P rojet de Territoire



2020 - 2026

---

ambition

---

**Développer une mobilité propre,  
adaptée, partagée et attractive  
permettant de maintenir  
le lien social et de renforcer  
les connexions entre les communes.**

## OBJECTIF -

### IDENTIFIER LES PRATIQUES EXISTANTES ET BESOINS DU TERRITOIRE

#### Connaître les usages et les besoins de notre territoire

Notre territoire est rural avec une dispersion de l'habitat et des services parfois concentrés sur le pôle Bléré-La Croix. Cela implique nécessairement l'usage individuel de la voiture. La question de la mobilité est donc un enjeu multiple pour notre territoire (économique, social, culturel, touristique environnemental...) pour lequel il faut avoir une vision globale et réfléchie.

Aussi, il est important de comprendre les usages et besoins de mobilités des habitants, et notamment des actifs du territoire, afin d'être force de proposition dans la mise en œuvre d'outils efficaces et adaptés.

De même, le recensement des prestations existantes sur notre territoire permettra de cerner les besoins non couverts, et d'envisager les réponses adéquates à proposer. A partir de là, la création d'un guide des prestataires nous semble pertinent. Enfin, un travail de benchmarking est nécessaire pour réfléchir à la mise en œuvre de notre politique de mobilité.



Gare Saint-Martin-le-Beau ©CCBVC

#### Pistes d'action

- Réaliser une enquête « entreprises » et « sorties de gare » ;
- Réaliser un inventaire des services de la mobilité existants sur le territoire ;
- S'appuyer sur les bonnes pratiques en milieu rural ;
- Rédiger un guide des prestataires louant des moyens de transports.



## OBJECTIF -

### COORDONNER ET CONNECTER TOUS LES MODES DE DÉPLACEMENT POUR LES HABITANTS

#### Développer le co-voiturage

Notre territoire rural est marqué par l'usage du véhicule personnel tant pour les déplacements vers les lieux de travail que pour les déplacements vers les lieux de loisirs ou de consommation.

Notre volonté politique est d'offrir, aux habitants et usagers du territoire, des outils pour faciliter le co-voiturage en mettant en place une plateforme et en créant des aires dédiées sur le territoire.

#### Pistes d'action

- Mettre en œuvre une plateforme de covoiturage («BlaBla Comcom»);
- Créer des aires de co-voiturage (création ou identification de places spécifiques sur des parkings existants).



## OBJECTIF -

### COORDONNER ET CONNECTER TOUS LES MODES DE DÉPLACEMENT POUR LES HABITANTS

#### Articuler les déplacements entre les gares et les arrêts de bus

Notre territoire comporte plusieurs gares en service : Saint Martin le Beau, Bléré-La Croix, Chenonceaux et Courçay. Ces gares constituent un atout pour notre territoire aussi bien pour leur attractivité auprès des habitants dans leur usage quotidien qu'auprès des touristes.

Aussi, afin de favoriser l'intermodalité pour les usagers et la continuité de déplacement, il est opportun de faciliter les trajets entre les arrêts de bus et les gares de notre territoire (cohérence des horaires, liaisons...).



Gare Bléré-La Croix ©CCBVC

#### Faciliter la circulation et le stationnement auprès des gares

Les gares présentes sur le territoire sont certes attractives et fréquentées mais le constat peut être fait d'un manque, ou de difficultés de stationnement. L'accès en voiture et l'accès sécurisé pour les piétons doivent être repensés afin de renforcer et fluidifier la fréquentation et la circulation.

De même, l'enjeu prégnant de l'usage du vélo impose de prendre davantage en considération son utilisation et ses besoins.

Il est également envisagé de créer une navette intercommunale vers la gare de Bléré-La Croix afin de faciliter son accès, tout en limitant l'usage du véhicule personnel.

#### Pistes d'action

- Améliorer et créer les parkings voitures ;
- Renforcer ou créer des parkings vélos ;
- Améliorer l'accessibilité routière des gares et parkings ;
- Créer une navette intercommunale vers la gare de Bléré-La Croix



## OBJECTIF -

### ASSURER UNE CONTINUITÉ DES MODES DE DÉPLACEMENTS DOUX

#### Offrir des sentiers pédestres et pistes cyclables sécurisés

Notre ambition est de permettre aux habitants du territoire de circuler à la fois à pied et à vélo sur des pistes et sentiers sécurisés. À terme, l'objectif est de favoriser l'utilisation tant dans les déplacements quotidiens (scolaire, travail...) que pour les loisirs ou le tourisme.

Ainsi, l'élaboration d'un schéma cyclable intercommunal permettrait d'avoir une vision cohérente des aménagements cyclables à créer sur l'ensemble des communes du territoire.

En complément, il est envisagé de mettre en œuvre un outil permettant d'aider les habitants dans l'apprentissage de l'usage du vélo et de les sensibiliser à cette question.

#### Pistes d'action

- Apprendre et sensibiliser sur l'usage du vélo ;
- Créer un guide des sentiers pédestres et cyclables.

#### Actions en cours

- Elaboration d'un schéma cyclable intercommunal.





## OBJECTIF -

### ASSURER UNE CONTINUITÉ DES MODES DE DÉPLACEMENTS DOUX

#### Apaiser l'espace public pour les piétons et cyclistes

La volonté politique est d'offrir davantage d'espaces publics pour les piétons en favorisant des aménagements spécifiques et sécurisés. En pacifiant ces espaces, les habitants seront invités à se réappropriier les centres bourgs et à réinvestir les commerces de proximité.

Par exemple, le pont de Bléré-La Croix en Touraine est un axe essentiel pour notre territoire reliant facilement les communes du Sud Cher à la Gare de Bléré-La Croix. Au vu de la dangerosité de ce pont pour les piétons et les cyclistes, une étude devra être réalisée afin de revoir l'aménagement du pont de manière optimale pour les mobilités douces.

#### Pistes d'action

- Etudier le franchissement du pont Bléré - La Croix-en-Touraine pour les modes de déplacements doux.



Pont Bléré © François Cappelle



Gatine © François Cappelle



Pont Bléré © CCBVC



## OBJECTIF -

### INNOVER ET PROPOSER DE NOUVELLES OFFRES DE MOBILITÉ

#### Organiser les déplacements en fonction de la programmation culturelle du territoire

Notre Communauté de communes propose une offre culturelle variée sur l'ensemble du territoire depuis de nombreuses années, qui rencontre toujours un franc succès.

Notre volonté politique est de proposer des spectacles ou représentations sur l'ensemble du territoire afin d'en faire profiter l'ensemble de nos habitants.

Afin de faciliter l'accès à notre programmation culturelle, de limiter les déplacements individuels et de faciliter le stationnement, il serait opportun d'organiser les déplacements vers nos manifestations culturelles au bénéfice des habitants, comme nous le faisons déjà pour « Jour de Cher ».

#### Actions en cours

- Organisation de navettes fluviales lors du festival Jour de Cher, en partenariat avec les associations Valchantray et Les Mariniers du Jean Bricau.



Navette fluviale Jour de Cher © CCBVC

## OBJECTIF -

### INNOVER ET PROPOSER DE NOUVELLES OFFRES DE MOBILITÉ

#### Créer des liaisons vers les zones d'activités

La Communauté de communes de Bléré-Val de Chergère 7 zones d'activités à vocation économique :

- ZA Ferrière à Athée-sur-Cher ;
- ZA Bois Pataud à Bléré et Civray-de-Touraine ;
- ZA Saint Julien à Bléré ;
- ZA La Vinerie à La Croix-en-Touraine ;
- ZA La Folie et ZA Les Grillonnières à Saint-Martin-le-Beau ;
- ZA Sublaines Bois Gaulpied à Sublaines et Bléré ;

L'objectif est de faciliter l'accès à nos zones aussi bien pour attirer l'emploi que pour assurer l'accès aux clients que sont nos habitants. Cela permet également de favoriser l'intermodalité.

#### Actions en cours

- Installation de bornes de recharges électriques sur les zones de Bois Pataud, Ferrière et Sublaines-Bois Gaulpied en partenariat avec le SIEL.



ZA Bois Pataud © CCBVC



ZA DES Grillonnières © CCBVC



ZA Ferrière © CCBVC



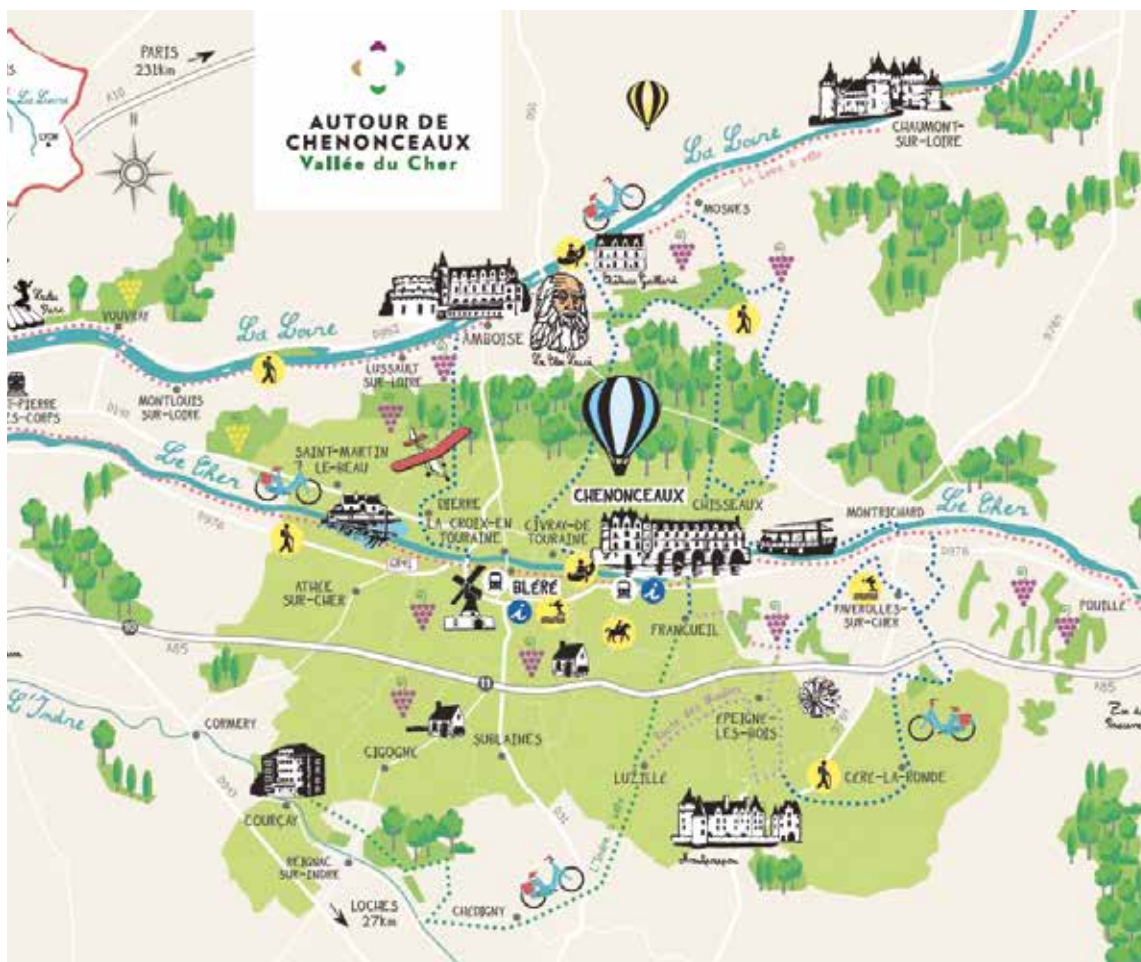
# OBJECTIF -

## INNOVER ET PROPOSER DE NOUVELLES OFFRES DE MOBILITÉ

### Connecter les axes et lieux touristiques

Fort de son potentiel touristique, notre territoire attire de nombreux visiteurs extérieurs ou habitants lors de leurs loisirs. Toutefois, le château de Chenonceau attire un flux important de visiteurs mais ne fait pas pour autant profiter les autres lieux touristiques en raison notamment de difficultés de déplacements.

Aussi, l'objectif, en lien avec les enjeux touristiques et la promotion de notre territoire, est de capter les visiteurs grâce à la connexion de nos différents sites touristiques entre eux, afin de renforcer leur attractivité.



## OBJECTIF -

### INNOVER ET PROPOSER DE NOUVELLES OFFRES DE MOBILITÉ

#### Organiser des transports à la demande

Pour répondre à la demande et offrir des solutions de mobilités à nos habitants, parfois trop éloignés de l'offre de transport existante, nous souhaitons mettre en place un service de transport à la demande.

Les transports à la demande proposent une autre solution de mobilité permettant de se déplacer depuis le domicile ou d'un point d'arrêt. Cela permet d'offrir un service complémentaire aux usagers, sur un circuit de déplacement complexe, vers des lieux moins ou peu desservis ou pour répondre à un besoin ponctuel. Les itinéraires et les points d'arrêts sont fixés en fonction des réservations des usagers.

Ainsi, il peut être mis en place des transports à la demande vers des lieux de rencontre comme les marchés, les activités associatives...

Il s'agit d'offrir un mode de déplacement complémentaire tel qu'un système d'auto-stop à l'instar de Rezo Pouce.



#### Pistes d'action

- Proposer un transport à la demande vers des lieux de rencontre (marché, activités associatives...);
- Offrir une solution de déplacement complémentaire tel que Rezo Pouce.



## OBJECTIF -

### INNOVER ET PROPOSER DE NOUVELLES OFFRES DE MOBILITÉ

#### Etudier voire développer de nouveaux moyens de transport

Situé sur un territoire à dominante rural, l'enjeu est d'offrir la possibilité à tous de se déplacer et d'accéder, a minima, aux différents équipements communautaires et structurants du territoire (collège, gymnases...) via d'autres moyens de transports.

Pour ce faire, une étude de faisabilité devra être réalisée afin de connaître les potentialités de notre territoire et les besoins des différents usagers (habitants, touristes, actifs...) pour les moyens de transport en libre-service. Si les résultats de l'étude vont dans ce sens, la mise en place de ce moyen de transport pourra être envisagée. Dans l'esprit de renforcer la connexion entre les communes, nous voulons mettre en place un bus intercommunal sur le territoire.

#### Pistes d'action

- Réaliser une étude de faisabilité pour la mise en œuvre d'un moyen de transport en libre-service ;
- Mettre en place un moyen de transport en libre-service (voiture, vélo, trottinette, voiture autonome) ;
- Mettre en place un bus intercommunal.



# OBJECTIF -

## INNOVER ET PROPOSER DE NOUVELLES OFFRES DE MOBILITÉ

### Développer le partenariat avec les territoires voisins

Nos habitants sont aussi des usagers de certains équipements sur les territoires voisins soit parce qu'ils sont inexistantes sur notre territoire soit par proximité géographique tout simplement. De plus, de nombreux services ont été délocalisés de Bléré vers Amboise ou Loches comme par exemple le Trésor Public.

L'objectif consiste à se rapprocher des territoires voisins pour offrir une approche complémentaire et diversifiée pour nos habitants.

Ainsi, un partenariat pourrait être envisagé entre les différentes structures pour mettre en place des navettes vers les équipements (cinéma, hôpitaux...). Plus particulièrement, il serait intéressant de travailler sur une ligne de bus Bléré-Amboise.



### Pistes d'action

- Organiser des Navettes vers les équipements (maisons médicales, cinémas, hôpitaux, piscine, équipements sportifs...);
- Développer la ligne de bus Bléré – Amboise.



